

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Permis AM



Documents indispensables :

- Copie pièce identité en cours de validité.(carte d'identité, passeport, carte de séjour)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois.(facture d'eau, EDF, Téléphone ou dernier avis d'imposition etc.)
- Attestation d'hébergement de moins de 6 mois (adresse strictement identique)
- Copie de pièce d'identité de l'hébergeant **en cours de validité** (même nom, prénom justificatif de domicile et attestation d'hébergement)
- Photo-signature numérique ANTS.(option disponible dans les cabines photographique)
- ASSR 1 (fait en 5ème) et ASSR 2 (fait en 3ème)
- Attestation de recensement si 16 ans, Journée d'Appel si 17 ans

Documents complémentaires :

- Pour les personnes âgées de moins de 18 ans, une autorisation parentale.
- Pour les **français de moins de 25 ans**, une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou pour les **personnes âgées de 17 à 18 ans**, une attestation provisoire de situation vis à vis de la JDC ou une attestation individuelle d'exemption.
- Pour les **étrangers**, un justificatif de régularité du séjour ou une preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois. (feuille de paie, quittance de loyer, etc.)
- Si le **justificatif de domicile n'est pas au nom de l'apprenant**, une attestation d'hébergement et une copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant.
- Si l'apprenant est **déjà titulaire d'un permis de conduire**, une copie de ce dernier.
- Si l'apprenant est **mineur**, une copie du justificatif d'identité de l'un de ses représentants légaux.
- Si l'apprenant **mineur n'a pas le même nom** que l'un de ces représentants légaux, une copie du livret de famille.
- Pour les **français de 16 à 17ans**, une copie de l'attestation de recensement
- Avis médical si besoin